



N°17 Mars, avril, mai 2022



→ VOIRIE

Après la trêve hivernale, les travaux de sécurisation du chemin des Chaumes et de son carrefour avec la route de Travers vont reprendre au milieu du mois de mars.

Au lotissement de Grand Champ, un arrêté municipal va être pris pour confirmer le sens unique de circulation. À terme, cela permettra de faire enregistrer le bon sens de circulation des systèmes de guidage par satellite et d'éviter que certains ne prennent le sens interdit à cause d'un mauvais guidage.

→ URBANISME

Un compromis doit être signé d'ici quelques semaines pour la vente d'une partie du Bâtiment 90 comprenant 13 chambres en location et leurs annexes. Rappelons que ce bâtiment, jusque-là propriété de la commune, est situé Place Pition, au-dessus de la bibliothèque.

→ TRAVAUX

À la suite d'inondations dues à de fortes pluies l'an passé, des actions vont être entreprises au printemps dans le lotissement de Grand Champ et Chemin à Salette. Une inspection sera réalisée avec une caméra dans les canalisations d'eaux usées et celles d'eaux pluviales afin d'identifier les causes d'obstructions, notamment les racines. Un curage sera ensuite effectué.

Le 2 mars les travaux de sécurisation du front rocheux ont démarré vis-à-vis de chutes de blocs de pierre sur la RD 65 (après le Tour du Monde en Épices). Cette intervention d'une durée de 4 semaines consiste en des purges préventives et un confortement de la falaise. Cela implique la fermeture de la route en journée.

→ LES GROTTES

Nos Grottes ont ouvert pour les vacances de février et nous avons accueilli durant cette période plus de 3200 visiteurs. Notre boutique est très accueillante et les nouveaux produits rencontrent un franc succès.

Depuis l'ouverture, nos visiteurs ont pu admirer notre nouvelle signalétique intérieure. L'équipe des Grottes a participé à l'élaboration et à la création des panneaux qui sont appréciés par nos visiteurs.

Fruit d'un énorme travail, notre tout nouveau site Web a vu le jour le 23 février. Il a été totalement transformé tant dans son visuel que dans sa conception et offre une superbe vitrine des Grottes. Ce site résolument modernisé va ainsi attirer un plus large public.

L'équipe des Grottes de La Balme était présente au salon Mahana (salon du tourisme) du 4 au 6 mars à la Halle Tony Garnier. Ce salon a permis de promouvoir notre site touristique ainsi que notre sentier ENS. En 2020 l'événement a accueilli 24 000 visiteurs, nous avons ainsi eu l'opportunité de valoriser notre patrimoine pour de belles visites.

→ ÉCOLE

Bonne nouvelle pour nos écoliers, l'allègement du protocole sanitaire a permis la fin de l'obligation du port du masque dans la cour de notre école communale et dans les classes.

Concernant notre navette des hameaux, le très apprécié Balmeaubus, la commission école travaille toujours pour améliorer ce service en étudiant la possibilité d'une tournée le soir après l'école.

→ BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque municipale recherche des bénévoles pour tenir des permanences les mercredis de 14h30 à 16h30, et les samedis de 10h00 à 12h00. Des personnes disponibles en semaine seraient un plus pour apporter de l'aide en dehors de ces horaires d'ouverture.

→ RECENSEMENT

Le recensement de la population a eu lieu du 20 janvier au 19 février. Les données recueillies ont été remontées à l'INSEE le 24 février. Après étude et saisie informatique, l'INSEE communiquera à Monsieur Le Maire entre fin juin et fin août le décompte exact de la population de La Balme Les Grottes. Le recensement est essentiel pour l'avenir, car il permet au Département ainsi qu'à la Région de prévoir les dotations ainsi que les besoins en infrastructures à moyen et long terme. Nous tenons à remercier tous les Balmolans qui ont répondu, ils ont ainsi participé au futur de notre commune.

→ SÉCURITÉ

Un exercice de simulation du plan communal de sauvegarde a été réalisé en mairie. L'exercice de simulation est préparé par les Experts GERISK à partir du Plan Communal de Sauvegarde et des risques existants sur le territoire communal. Il met en situation le Poste de Commandement Communal (PCC) qui est la cellule de crise de la commune. L'objectif est d'en tester la mise en place et le fonctionnement durant toute la durée de la simulation.

Deux coordinateurs, dont un Expert, animent l'exercice et ont chacun un rôle particulier à jouer :

- L'un représente l'ensemble des structures intervenant en cas d'événements majeurs (SDIS, Gendarmerie, Police, Préfet, entreprises diverses, associations...)
- L'autre anime l'exercice en renseignant le PCC en informations
- Les deux coordinateurs ont également un rôle d'observateurs.

À la suite de l'exercice, un débriefing à chaud est effectué et permet de soulever les éventuels points faibles afin de les corriger, mais aussi de mettre en avant les éléments qui ont permis de mener à bien la sauvegarde de la population.

→ HOMMAGE : DENISE CLAMARON



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Madame Denise Clamaron le 04 février 2022. La vie est éphémère, mais le souvenir d'un être cher reste. Madame Denise Clamaron était une employée communale, responsable de la cantine scolaire du 1er janvier 1999 au 30 avril 2009. Denise était une personne dévouée, aimée et appréciée des élus, de ses collègues et des enfants de l'école de La Balme Les Grottes. Toujours prête à aider. Avec Denise, il y avait toujours une solution aux problèmes. Sa positivité et son sourire étaient communicatifs. Le Maire, son conseil municipal et les employés municipaux adressent leurs plus sincères condoléances ainsi que leur profonde sympathie à toute sa famille et ses proches dans ce moment douloureux. Denise, tu resteras à jamais dans nos cœurs.

→ MAIRIE

Depuis le début de l'année, les horaires de la Mairie et de l'agence postale ont changé.

L'accueil est désormais ouvert : lundi et vendredi 14 h 00 - 18 h 00, mardi jeudi 9 h 00 - 12 h 00

→ AGENDA

26 MARS : Vente de Boudin de l'AICA à La Balme

26 MARS : Soirée années 80 du Comité des fêtes

09 AVRIL : Chasse aux œufs du Sou des Écoles à Vertrieu

10 AVRIL : 1er tour des élections présidentielles

10 AVRIL : Vente de tartes du Club des retraités

24 AVRIL : Marché des terroirs du Comité des fêtes

24 AVRIL : 2d tour des élections présidentielles

24 AVRIL : Exposition dédiée à Pition Louis Eugène par l'association Balmolan un jour, Balmolan toujours

21 MAI : Vente de sanglier à la Corse par l'AICA

28 MAI : Fête des mères par la Municipalité

→ AIDE À L'UKRAINE : LA BALME S'ORGANISE



Collecte de dons :

Afin de soutenir le peuple ukrainien, la Mairie (par le biais de la commission sociale) organise une collecte solidaire. Dès à présent, et jusqu'au jeudi 17 mars 18h, vous pouvez déposer vos dons directement en Mairie. Pour cette opération spéciale, la permanence de la Mairie sera exceptionnellement ouverte les journées complètes lundi 14, mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 mars de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tous les dons seront ensuite acheminés le vendredi 18 mars par nos employés communaux à Saint-Chef où un transporteur privé (en partenariat avec la Communauté de communes) prendra la direction de l'Ukraine.

Pour faciliter l'opération, il est impératif de trier vos dons et de les ranger dans des cartons par catégorie (merci également de lister le contenu de chacun de vos cartons):

Carton Logistique :

Couvertures, plaids, sacs de couchage, oreillers, tapis de sol, tapis de gym, tentes, torches, lampes de poche, piles, bougies, biberons, batteries de secours, chargeurs autonomes, rallonges électriques, enrouleurs.

Carton Hygiène :

Savon, gel douche, shampoing, dentifrice, brosses, peignes, couches, protections hygiéniques, brosses à dents, serviettes de douche, rasoirs, mousse à raser.

Carton Alimentation :

Eau, conserves, pâtes, riz, lait maternisé en poudre, solutions instantanées (café, soupes, chocolat), barres énergétiques, fruits secs, sucre.

Carton Pharmacie :

Pansements, compresses, solution alcool, antiseptiques, masques, gants, blouses médicales, bandages, matériel de suture.

SVP : PAS DE VÊTEMENTS (surcharge de dons en la matière) ni de médicament.

Dernier délai pour apporter vos dons :

Jeudi 17 mars 18h

Accueil des réfugiés

Dans un souci de rationalisation et d'organisation des ressources, l'État a récemment fait évoluer le processus de recensement des lieux d'hébergements privés.

Vous souhaitez accueillir ou accompagner des ressortissants ukrainiens ? Vous êtes désormais invités à vous signaler directement sur le site parrainage.refugies.info. Les particuliers volontaires seront mis en relation à cette fin avec des associations pour un accueil de longue durée. Afin que la municipalité puisse s'organiser au mieux (accueil probable d'enfants à l'école, structures adaptées à mettre en place), merci d'indiquer à la Mairie si vous vous êtes déjà inscrit sur la plateforme précitée.

Découvrez également le programme Cohabitations Solidaires, porté par le Ministère du Logement, qui soutient les initiatives de cohabitation entre les personnes réfugiées et la société : cohabitations-solidaires.fr/sengager-pour-laccueil-de-refugies/formulaire-je-propose-daccueillir

Participation financière de la commune :

Le lundi 7 mars, les élus du conseil municipal ont décidé à l'unanimité de faire un don en soutien au peuple ukrainien. Le montant est de 1 112 €, ce qui correspond, en valeur, à 1€ par habitant.